

Le P'tit Vaulien



N° 14 – décembre 2018



...

Billet du syndic

Après plusieurs incivilités plus ou moins graves, certains élèves ont été exclus temporairement des bus scolaires.

Etre parent est une énorme responsabilité, c'est un travail à part entière. Alors n'hésitez pas à rappeler à vos bambins certaines règles de comportement en particuliers dans les transports en commun. «Je dois rester assis, attaché, calme, poli et respecter le chauffeur et les autres usagers». Merci de votre engagement.

Toute la Municipalité vous souhaite un Joyeux Noël et une Excellente Année 2019 remplie de bonheur, santé et satisfaction.

Claude Languetin

Sapins de Noël

Nous vous informons que la distribution des arbres de Noël aura lieu exclusivement le **Samedi 15 décembre 2018 de 10h à 11h30 à la Cantine**

Horaires de fin d'année

- Les bureaux de l'Administration communale seront fermés du 21 décembre 2018 au 4 janvier 2019 y compris.

Calendrier de l'Avent et vin chaud

La Municipalité invite la population à venir partager un verre de vin chaud

le dimanche 23 décembre 2018 de 18h00 à 19h00 sur la Place de l'Hôtel-de-Ville.

En effet, la Commune participe depuis plusieurs années au Calendrier de l'Avent organisé par le jardin d'enfants « Imagine » et nous illuminerons la fenêtre 23 ce soir-là.

Nous vous incitons à faire le tour du village pour admirer les fenêtres des petits et grands avant de nous rejoindre devant l'Administration communale pour un sympathique moment de partage.

Calendrier de l'Avent 2018

- | | |
|--------------------------------------|--------------------------------|
| 1 Famille D. Dufresne | 13 Chez Enola, Xavier et Lucie |
| 2 Chez Anaïs et Elisa | 14 Classe 3P (Collège) |
| 3 Chez Maxime et Camille | 15 Chez Kayla, Maé et Justin |
| 4 Chez Inaya et Logan | 16 Chez Noah |
| 5 Chez Maëva | 17 Classe 8P (Collège) |
| 6 Classe 6P (Collège) | 18 Classe 4P (Collège) |
| 7 Jardin d'enfants « Imagine » | 19 Chez Thibaud |
| 8 Classe 5P (Collège) | 20 Classe 3/4P (Collège) |
| 9 Florine Fahrni et Robin Mottaz | 21 Chez Lola et Julie |
| 10 Classe 7P (Collège) | 22 Chez Mila et Lalie |
| 11 Chez Méline et Romane | 23 Administration communale |
| 12 Chez Mathieu, Julian et Valentine | 24 Culte de l'enfance |

C'est à nouveau par le biais du jardin d'enfants « Imagine » que petits et grands sont toujours là pour illuminer notre village à l'occasion de l'avent.



Aux personnes qui ne respectent pas les horaires de la déchetterie et le surveillant de cette dernière. **Nous vous rappelons que la déchetterie est ouverte uniquement aux horaires suivants: jeudi de 16h30 à 18h00 et samedi de 9h00 à 11h00.**



A la Secrétaire municipale et Préposée au Contrôle des Habitants, Mme Valérie Meyer, qui a fêté ses 10 ans d'activité au sein de notre commune, le 1er août dernier.



Déchets

Le sac actuel, monocouche, sera progressivement remplacé dès cet automne par un sac de nouvelle conception à 3 couches, soit une couche externe blanche et deux couches internes grises. Ce changement dans les méthodes de fabrication permettra de passer d'environ 65% à plus de 80% de polyéthylène recyclé.

L'aspect extérieur sera légèrement plus terne, mais la résistance et la qualité répondront toujours aux normes OKS. Cette adaptation technique, qui engendrera une réduction des émissions de CO2 grâce à l'utilisation réduite de matière vierge, n'aura pas d'impact économique et les prix actuels seront maintenus.

Nous voici arrivé au bout de la sixième année de gestion des déchets avec les sacs taxés. Malgré tous les très bons élèves, il est à souligner que de plus en plus de citoyens se permettent des petites libertés comme par exemple des sacs noirs, des déchets verts en forêt, etc... La Municipalité tient à rappeler qu'un règlement existe et que tout contrevenant peut être sanctionné



Les ordures ménagères seront ramassées le mercredi 26 décembre 2018 à 10h00 et le lundi 31 décembre 2018 à 10h00 également (pas de ramassage le mercredi 2 janvier 2019).



Déneigement

La Municipalité rappelle à la population, les dispositions relatives à l'enlèvement de la neige dans la localité et ses alentours.

1. Il est interdit de déposer sur la voie publique la neige provenant des cours, jardins et autres espaces privés
2. Les conducteurs de voitures automobiles ne laisseront pas leur véhicule sur des places de parc ou des voies publiques s'ils peuvent prévoir que l'enlèvement de la neige en serait gêné. Possibilité de se garer sur les places de la Maison de Commune, de la Cantine et de l'Ancienne Scierie.
3. La Municipalité décline toute responsabilité pour des dégâts qui pourraient être occasionnés à des véhicules par des engins de déneigement et de sablage ou par des amas de neige provoqués par le passage du chasse-neige.

Revitalisation de l'Étang de la Creuse

Dans le cadre du projet **Toile verte** initié par le Parc Jura Vaudois (PNRJV), la Municipalité de Vaulion a pris l'option de revitaliser le petit étang de la Creuse, situé au bas du village, près du dépôt de la BMEF. Le mandat de planification a été confié au PNRJV avec la collaboration technique de l'Atelier Nature et Paysage.

Projet Toile verte, financé partiellement par la MAVA

Le projet **Toile verte** vise à renforcer l'infrastructure écologique du Parc Jura vaudois, en apportant une aide logistique et financière aux propriétaires de terrains (communes ou privés) afin d'entretenir ou de revitaliser des petits milieux naturels, appelés sites relais, comme des haies, marais, vergers, étangs... ces milieux permettent de relier de plus grands biotopes et de rendre le système fonctionnel ! Le projet Toile verte est financé en partie par la MAVA- Fondation pour la nature et par l'office fédéral de l'environnement, via le PNRJV.

L'étang de la Creuse

Le site a fait l'objet d'une renaturalisation en début des années 1990 avec la création d'une mare ; elle a été curée la dernière fois en 1997 et n'a plus été entretenue depuis plus de 20 ans de sorte que le plan d'eau s'est partiellement comblé au fil des années et la végétation environnante s'est fortement développée formant actuellement un ombrage trop important pour la vie de l'étang (notamment des saules).

Les travaux à entreprendre

Les mesures de revitalisation consistent à des travaux de débroussaillage, le curage et l'agrandissement de l'étang, l'adoucissement des berges et la création d'un chapelet de petites zones humides proches du site. L'objectif est principalement d'offrir à nouveau des conditions propices pour le développement d'espèces d'amphibiens, de libellules et autre petite faune de milieux aquatiques. Le site étant situé sur un itinéraire de promenade adulé par la population du village (chemin du Bas de la Côte), la Municipalité a souhaité développer une infrastructure d'accueil pour le public avec une approche pédagogique : création d'un chemin pédestre en copeaux de bois ainsi que d'une passerelle pour approcher et visionner la vie de l'étang et ses abords, une table de pique-nique sera posée à l'entrée du sentier.



Réalisation du projet

Sur exigence du Service de Développement Territorial (SDT), le projet doit être mis en enquête publique, suite à quoi les travaux de revitalisation pourront être entrepris d'ici à la fin de l'hiver 18-19. Ils seront exécutés par une entreprise forestière et par le Triage des Auges. Le financement de la revitalisation sera assuré à raison de 80% par la fondation MAVA, via le PNRJV, le solde par la Commune de Vaulion. La Commune sera responsable de l'entretien annuel du site (fauche et réparations en particulier), un suivi écologique et scientifique sera assuré par le Parc et le bureau d'études.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Guy Reymond, Municipal.



Une deuxième nonagénaire à Vaulion en 2018

La Municipalité s'est rendue au domicile de Mme Simone Martignier le vendredi 5 octobre 2018 pour fêter, avec un jour d'avance, ses 90 ans.

Nos autorités ont profité de ce moment de joie pour transmettre à « Madame Simone » ses meilleurs vœux et lui apporter un petit présent pour marquer ces 9 décennies de vie à Vaulion.

Mme Simone Martignier entourée de ses enfants, beaux-enfants et de la Municipalité.

Assainissement – Rue du Collège

Les travaux d'assainissement de la rue du Collège comprenant la mise en séparatif des eaux claires et usées, le remplacement de la conduite eau potable, le nouveau réseau électrique et gaz, le changement de l'éclairage public, la réfection totale de la chaussée et de ses abords ont débuté en septembre dernier.

A ce jour, les travaux vont bon train. La mise en séparatif et les divers raccordements sur les bâtiments sont terminés du collège à la laiterie ainsi que le nouveau mur vers la place de la scierie.



Les travaux d'aménagement sont en cours et si « Dame Météo » le permet, le revêtement bitumineux sur ce tronçon mettra un terme à cette première étape et devrait se réaliser à la mi-décembre.

La reprise des travaux est prévue pour le début avril 2019.

La Municipalité remercie d'ores et déjà les riverains et les usagers de la rue du Collège pour leur patience, leur compréhension et leur bonne collaboration afin que ces travaux se déroulent dans les meilleures conditions possibles.



Projet de remise en état de la Gravière de la Sagnette

La gravière de La Sagnette, qui se trouve sur l'alpage communal du même nom a été exploitée de 1930 à 1960 environ, puis par la suite seul quelques prélèvements peu importants de sable/gravier ont eu lieu. Suite à cette exploitation, la nappe phréatique est apparue en surface, laissant un étang visible depuis lors. La gravière n'a jamais été remise en état et depuis plus de 50 ans une certaine végétation a colonisé les surfaces laissées ouvertes et une faune aquatique s'est développée dans l'étang.

En été 2017, les entreprises Alcord Construction SA et AVJ SA (Auto-transports de la Vallée de Joux) se sont montrés intéressés par un comblement de la dépression créée par la gravière en y déversant de manière ordonnée des matériaux d'excavation terreux sains. La Commune de Vaulion, propriétaire de la parcelle, a souhaité cette remise en état et a accepté qu'une étude soit entreprise. La Société anonyme « Sagnette SA » a été créée (Alcord et AVJ) et a ordonné les études, qui se sont révélées très importantes. Le bureau Impact-concept SA et le bureau de biologiste Maibach SA ont élaborés des études et rapports très complets qui ont permis la consultation des nombreux services de l'Etat, la mise à l'enquête publique et pour terminer, en fin octobre 2018 l'obtention du permis de construire de la part de la Commune de Mont-la-Ville ; la parcelle est en effet sur le territoire politique de cette commune.

L'étang existant, sa ceinture riveraine et les talus adjacents, qui comportent des valeurs écologiques importantes, devront être maintenus. Il a été relevé que l'étang permettait la présence d'amphibiens et insectes intéressants (tritons, crapauds, libellules et d'autres) et que les talus comportaient des plantes particulières, entre autres une Gentiane bénéficiant d'une protection totale dans le Canton (gentiana cruciata) ; des graines ont d'ailleurs été récoltées en vue de leur ensemencement par la suite.



Le chantier pourra durer au plus 5 ans et ce sont environ 48'000 m³ de matériaux qui seront déposés, afin de combler la dépression. La surface correspond à environ 1.8 ha. Pour terminer une sous-couche terreuse sera étendue et enfin au final de la terre végétale. Le terrain sera rendu progressivement au pâturage, après quelques années d'exploitation d'une prairie extensive. L'ensemencement est projeté de manière naturelle. L'activité n'aura lieu qu'en période propice à la circulation, soit hors hiver ; les transports par camions seront effectués depuis la route de Petra-Félix par la route de la Bréguette- Maisons-Doubles – La Sagnette.

Une convention, réglant différents aspects a été établie entre la Commune de Vaulion et les deux membres de la Société Sagnette SA.

A ce jour, les accès directs à la gravière ont été fermés et des travaux préliminaires ont été exécutés. Le chantier pourra débuter dès mars-avril 2019.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Guy Reymond, Municipal.

**Union des sociétés locales - Calendrier des manifestations
Printemps 2019**

Janvier

- | | |
|--------|---|
| 1 et 2 | Nouvel-an |
| 5 | Petit Nouvel-An |
| 10-12 | Concours de tambours à Croy |
| 18 | Assemblée générale du Football |
| 26 | Derby de l'Orbe à Baulmes Org. Ski-Club Baulmes |

Février du 25 février au 1er mars Relâches - Cours de ski à la Dent

- | | |
|------|-------------------------------------|
| 2 | Assemblée générale de la Gym Dames |
| 8 | Assemblée Abbaye |
| 9 | Super G populaire à la Dent |
| 10 | Slalom géant populaire à la Dent |
| 8-10 | Camp de ski Jeunesse aux Diablerets |
| 13 | Assemblée générale du Footing |

Mars

- | | |
|------|----------------------------------|
| 2 | Soirée de soutien du Football |
| 9-10 | Course du Ski-Club à Nendaz |
| 7 | Reprise entraînements Footing |
| 22 | Match aux cartes de la Gym Dames |
| 28 | Conseil communal |

Avril du 16 au 28 avril Vacances de Pâques

- | | |
|-----|----------------------------|
| 5-6 | Soirées du Chœur Mixte |
| 12 | Assemblée Jeunesse |
| 21 | Vinaigrette de la Jeunesse |
| 27 | Soirée Musique |

Mai

- | | |
|-----|---|
| 4-5 | 20 km de Lausanne |
| 5 | Giron du Nord Musique à Yverdon-les-Bains |
| 18 | Montée du Nozon |
| 22 | Assemblée des Stés locales |

Juin

- | | |
|----|---|
| 2 | Rallye pédestre du Ski-Club |
| 6 | Conseil communal |
| 8 | Marché Villageois |
| 15 | Journée des communes vaudoises à Cossonay |
| 26 | 14ème Cross des Grottes |
| 28 | Souper Cagnotte du Morez |

Dates à retenir

- | | |
|-----------------|---------------------------------|
| 05.juil | Pique-nique Footing |
| 06.juil | Pique-nique du Gym-Dames |
| 3 au 21 juillet | Cantonale 100ème FVJC à Savigny |
| 9-10-11 août | Abbaye des Amis |